

Département de l'Eure

Elaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME



ANNEXE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Approbation	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
-------------	--

LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Les servitudes d'utilité publique sont instituées par des lois ou règlements particuliers. Le code de l'urbanisme, dans ses articles L 126-1 et R 126-1, ne retient juridiquement que les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols, c'est-à-dire celles susceptibles d'avoir une incidence sur la constructibilité et plus largement sur l'occupation des sols.

La liste de ces servitudes, dressée par décret en Conseil d'Etat et annexée au Code de L'urbanisme, classe les servitudes d'utilité publique en quatre catégories :

- Les servitudes relatives à la conservation du patrimoine ;
- Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources ou équipements ;
- Les servitudes relatives à la défense nationale ;
- Les servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

Les servitudes d'utilité publique, en tant que protectrices des intérêts généraux protégés par d'autres collectivités s'imposent aux document d'urbanisme et doivent être annexées à lui.

Le territoire de la commune est concerné par les servitudes suivantes :

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques

AC2 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan

PT1 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

PT3 Servitudes relatives aux communication téléphoniques et télégraphiques. Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan

T1 Servitudes relatives aux chemins de fer

T4 Servitudes aéronautiques. Servitudes de balisage (aérodromes civils et militaires)

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires)

Mode d'emploi :

Si votre terrain est touché par une servitude d'utilité publique :

- vous relevez la référence de cette servitude sur le plan ;
- vous recherchez dans les pages ci-après celle qui correspond à cette référence ;
- cette page fournit, à titre indicatif, et sous réserve de consultation du service gestionnaire, les indications suivantes :
 - o a) le Ministère et le service gestionnaire
 - o b) les indemnisations prévues
 - o c) les prérogatives de la puissance publique
 - o d) les limitations au droit d'utiliser le sol

CODE	dénomination	localisation	numéro / date
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques classés</i>	Eglise Notre Dame de la Couture	MH 30/03/1906
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques classés</i>	Eglise de l'ancienne abbaye (hale au blé)	MH liste de 1862
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques classés</i>	Façade sur rue et toiture / 6 rue Auguste Leprévost	ISMH cl MH 07/03/1952
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Eglise Sainte-Croix	ISMH 26/12/1927
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Ensemble de bâtiments abbatiaux	ISMH 05/03/1965
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Ancien hôtel de la gabelle / 4 rue du Gal de Gaulle	ISMH 23/09/1964
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Façade sur rue et toiture / 8 rue Auguste Leprévost	ISMH 26/12/1927
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Maison en pans de bois / 16 rue de Lisieux	ISMH 01/05/1933
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Maison en pans de bois / 5 rue des sources	ISMH 06/09/1933
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Façade excepté le rez-de-chaussée / 6 rue Thiers	ISMH 01/05/1933
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Rez-de-chaussée de la façade sculptée sur cour / 9 rue Thiers	ISMH 28/11/1932
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Chœur de l'Eglise (commune de Menneval)	Nc
AC1	<i>Servitude de protection des monuments historiques inscrits</i>	Abbaye (ancienne) :Sols avec les vestiges enfouis, connus ou à découvrir des parcelles AO 62 à 67 ; non cadastré, domaine public	ISMH 27/04/1999
AC2	<i>Servitude de protection des sites et des monuments naturels classés</i>	Promenade du Mont Million :partie appartenant à l'hospice de la ville	SC 29/05/1926
AS1	<i>Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et aux eaux minérales</i>	Périmètres de protection du captage du Clos Corbin	Arrêté préfectoral du 05/02/1987
EL 11	<i>Servitude relative aux voies express et aux déviations d'agglomération</i>	Déviations de la RN 138	Nc
I4	<i>Servitude relative à l'établissement de canalisations électriques</i>	Nc	Nc

PT1	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques</i>	Centre radioélectrique de Bernay-Le Stade (TDF)	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Liaison hertzienne Rouen-Caen 2bis (PTT), tronçon St Pierre des Ifs-Gisay	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Centre radioélectrique de Bernay-Le Stade (TDF)	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Station de Bernay (PTT)	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Station de Menneval (PTT)	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Liaison hertzienne Beaufemesnil-Menneval	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Liaison hertzienne Menneval-Montreuil-L'argillé (PTT)	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Liaison hertzienne Bernay-La barre en Ouche, tronçon Menneval-Gisay	Nc
PT2	<i>Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</i>	Liaison hertzienne Giverville-Menneval, tronçon st Pierre des ifs-Menneval	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne n°115 Bernay-Caen	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne n° 199 Evreux-Bernay	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne n° 271 Caen-Elbeuf	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne UP 2727 Bernay-Hecmanville	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne UP 2738 Bernay-Giverville	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne UP 2739 Bernay-Brogie	Nc
PT3	<i>Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</i>	Ligne UP 2742 Bernay-St Aubin le vertueux-Beaufemesnil	Nc
T1	Servitude relative aux chemins de fer	Voie ferrée de la ligne Paris à Caen	Nc
T4	Servitude aéronautique. Servitude de balisage (aérodromes civils et militaires)	Aérodrome de Bernay St Martin	Nc
T5	Servitude aéronautique de dégagement (aérodromes civils et militaires)	Aérodrome de Bernay St Martin	Nc